Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2019-2020, tenue le mercredi 2 décembre 2019 à 19 h 00, à l'école.

Liste des présences

Parents :		Fariza Ait Ouali	Présente
Judith Désormeau	Présente	Denis Kouassi Kouadio	Absente
Erns Plaastman	Présent	Mohammed Lyen	Présent
Personnels :			
François Blouin	Présente	Mme D'Avril	Invitée
Cathy Mc Kenven	Présente	M. Lamarche	Invité
Élèves :			
Juliana Vergara	Invitée	Alaa Ben Ramidhane	Invitée
Membre de la communauté : Carrefour Jeunesse emploi			
Jérôme Alban	Présente		
Direction :			
Martin Sawyer	Présent		

1. Accueil et ouverture de la rencontre

La réunion a débuté à 19 h 05.

2. Vérification du quorum

Quorum atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour avec amendement avec ajout au point varia suite à la réception d'une lettre de commerçants du quartier. Il est proposé par Jérôme Alban d'adopté l'ordre du jour tel que modifié. Secondé par M François Bouin.

4. Question du public

Trois parents d'enfants fréquentant le programme PEI sont présents. Elles représentent d'autres parents qui se disent inquiets face à la fin du programme et ont des questions qu'elles désirent adresser au CÉ, soit les raisons ayant mené à la décision de mettre fin au programme PEI à l'école, les informations sur le programme enrichi proposé en remplacement du PEI. M. Sawyer nous informe que deux professeurs du PEI ont été invités afin de pouvoir mieux répondre aux questions des parents. Puisque l'ordre du jour prévoit un point d'information concernant l'après PEI au point 7 b), ces informations seront discutées à ce moment.

5. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Mme Désormeau se propose pour écrire le procès-verbal de la séance tenante.

6. Retour et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

- Amendement aux règles de régie interne du CÉ
  Les amendements à apporter aux règles de régie interne seront présentés pour approbation à la prochaine réunion régulière du Conseil d'établissement prévue en janvier prochain.
- Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ
  Cette question sera discutée lors de la prochaine réunion de janvier.

Mme Cathy Mc Kenven propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2019 et M. Erns Plaastman en seconde l'adoption. Le procès-verbal est adopté.

7. Travaux du conseil-adoption-approbation-consultation-information

a. Calendrier des rencontres 2019-2020 (dépôt)

Le calendrier des rencontres du CÉ est le suivant :

- **16 octobre 2019 (déjà fait)**
- 2 décembre 2019
- 21 janvier 2020
- 18 mars 2020
- 20 avril 2020
- 12 mai 2020
- 10 juin 2020

Le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année 2019-2020 déposé par M. Sawyer est approuvé tel que proposé.

b. L'après PEI

M. Sawyer présente les raisons pour lesquelles, après une longue réflexion, l'école a décidé de mettre fin à notre association avec le programme PEI et mettre en place un programme local d'enrichissement de manière à offrir un enseignement de qualité et plus adapté aux besoins et aux intérêts de nos élèves. Une rencontre d'informations est d'ailleurs prévue pour janvier prochain.

Afin de mieux répondre aux questions des parents d'élèves du PEI, M. Sawyer a invité deux professeurs enseignant actuellement au programme PEI et également membre du comité de l'Après-PEI, Mme D'Avril (enseignante de Sciences et chimie) et M. Lamarche (enseignant de maths, 5e sec).

M. Lamarche et Mme D'Avril ont, tour à tour, évoqué les constatations à la base de la décision mettant fin au PEI :

- La surcharge inutile de travail (respect de procédures et démarches lourdes et contraintes et surcharge de travail inutiles ne rehaussant pas la qualité de l'enseignement);
- Préparation pour l'accès et le passage au Cégep est insatisfaisante;
- Aucun enrichissement réel tant sciences qu'en math;
- Épuisement généralisé tant des élèves que des enseignants;
- Désintérêt des élèves et des enseignants considérant la somme du temps investi vs l'enrichissement réel du PEI par rapport au programme régulier;
- Beaucoup d'argent investi pour les parents sans enrichissement réel pour leurs enfants.

Les élèves présentes, qui sont elles-mêmes des élèves du PEI, sont venues confirmer les constatations des enseignants ajoutant même que l'une d'entre elles a développé des problèmes de sommeil dû au stress et à la somme de travail qu'elle considère exagérée. Selon les deux élèves, la lourdeur des tâches, des procédures, rapports n'améliore en rien la compréhension de la matière. Elles croient qu'un programme enrichi qui reflète plus les intérêts des élèves, leur donneraient le goût de s'investir davantage dans leurs études.

Un comité d'enseignants a donc été formé pour monter le nouveau programme d'enrichissement en remplacement du PEI. Ce comité a proposé un programme enrichi en 4 volets : (1) Math/Sciences; (2) Langues/Sciences humaines; (3) Sports; (4) Arts. M. Sawyer indique que le détail de chacun de ces volets sera présenté aux parents et aux élèves en janvier prochain. Cette rencontre aura pour but d'informer ces derniers, de les rassurer et de maintenir la motivation des élèves et s'investir dans leurs études.

Pour les 2 groupes de PEI actuellement à la Dauversière, de nouveaux choix leurs seront offerts. Le suivi sera fait par M. Sawyer et un plan de communication sera établi afin de tenir les parents et les élèves au courant des différents développements.

Certaines avenues pourraient aussi être envisagées pour ceux et celles qui désirent continuer le parcours PEI dans une autre école du réseau public. M. Sawyer pourrait accompagner ceux-ci dans ces démarches. Une certaine reconnaissance du parcours pourrait aussi être envisagée. Le tout est à être précisé.

Les informations fournies par la direction et les divers intervenants semblent avoir rassuré les parents présents dans l'attente de la rencontre de janvier prochain.

c. Projet de loi 105/Révision du projet éducatif (information)

M. Sawyer présente au CÉ le projet éducatif tel adopté le 05-06-19. Après avoir identifié les deux orientations choisies (soit la littératie et l'engagement scolaire), cette année le ministère demande d'identifier les moyens afin de concrétiser celles-ci. Cela fera donc l'objet de discussion en cours d'année.

d. Capacité d'accueil (suivi)

La capacité demeure un enjeu critique pour notre école. Considérant que le problème dépasse le seul cadre de notre école mais implique également l'école La Dauversière (secondaire de premier cycle) d'où provienne la majorité de notre clientèle, il est urgent d'envisager une solution globale. Dans ce contexte, vu la libération de la bâtisse adjacente à la Dauversière (2005, rue Victor-Doré – no. 323) qui abritait temporairement les élèves de l'école Ste-Odile, le CÉ demande à la CSDM que cette bâtisse lui soit réservée afin de faire partie d'un grand campus secondaire composé de 3 bâtisses offrant les niveaux sec 1 à sec 5 tout en maintenant les points de services des classes TSA et classes d'accueil. En effet, le CÉ considère essentiel de pouvoir préserver tous les éléments de l'offre de services actuelle (incluant les classes TSA et d'Accueil), lesquels constituent la richesse de notre milieu scolaire et sont reconnus comme un modèle d'inclusion, un modèle qui place l'élève au centre des décisions. De plus, la création d'un campus secondaire regroupant les deux écoles constitue une réunion naturelle et logique en un seul endroit des 2 cycles du secondaire, facilitant ainsi le passage des élèves et ce tant au niveau physique qu'administratif : « 3 bâtisses, une seule direction, une seule vision ».

Dans ce contexte, le CÉ considère qu'il est important d'adopter une résolution à l'effet de présenter à la CSDM, aux intervenants scolaires et politiques concernées qui reflète les constations et discussions faites en CÉ et demande à Mme Désormeau, présidente du CÉ de rédiger une résolution conforme à celle-ci, proposition qui sera présentée à la prochaine réunion pour approbation.

e. Uniformes scolaires / Présentation d'un nouveau logo (approbation)

M. Sawyer présente au CÉ deux modèles de logo qui ont été proposé pour les écoles La Dauversière et Évangéline. Après discussion, il a été décidé de consulter avec les élèves sur le choix par voie de sondage. Ce dernier sera pris en considération par le CÉ dans le choix dudit logo.

f. Sortie éducatives / culturelles / sportives (approbation)

Tel que discuté préalablement, les membres du CÉ considère approprié que le calendrier des sorties soit présenté et approuvé par voie électronique (courriel) et acceptent que les règles de la régie interne du CÉ soient modifiées de manière à permettre tel moyen d'approbation dans le cadre des sorties culturelles sportives des élèves de l'école.

8. Point des élèves - Demande de voyage à New-York

Deux élèves de sec 5 ont présenté au CÉ une demande de voyage à New-York. Elles ont présenté une soumission préparée par une agence de voyage. Le voyage aurait lieu du 17 au 19 avril 2020. Selon le ratio adulte/enfant requis, 4 adultes (enseignants et/ou adultes responsables). Le prix est d'environ 360$/personne incluant le transport, l'hébergement, les activités, assurance et les services d'un guide. Selon les informations obtenues, il semble y avoir eu certains éléments de mésentente au niveau de la sélection des participants alors que la majorité de ceux-ci proviennent du programme PEI ce qui a eu comme conséquence, que certains adultes responsables ont décidé de ne plus prendre en charge ledit voyage.

Après discussion, le CÉ considère que le modèle de sélection des participants adopté ne reflète pas l'équilibre souhaité soit, une proportion égale d'élèves provenant du programme régulier vs programme PEI. De plus, avant d'aller plus loin, il est nécessaire d'avoir obtenu l'engagement ferme des adultes responsables du voyage. Enfin, le prix semble aussi élevé pour permettre à la majorité de pouvoir y participer. Il devra donc être révisé à la baisse afin de rendre ce voyage plus accessible à la majorité des élèves. Dans ces conditions, le CÉ demande aux élèves présents de faire les actions /corrections appropriées et de nous revenir avec un projet comportant les conditions exigées. Le suivi pour fin d'approbation pourra être fait par courriel.

9. Points des parents

Les parents présents ayant obtenu des réponses à leurs questions (fin du programme PEI) dans le cadre du point 7b), aucun autre point n'est discuté.

10. Points du personnel de l'école

Aucun point.

11. Points du membre de la communauté

M. Jérôme Alban, représentant de la communauté transmettra les informations sur les différents projets par voie électronique.

12. Varia – Réception d'une lettre de commerçants

Le point concernant la réception d'une lettre de plainte des commerçants du Centre commercial Normandie sera discuté à la prochaine réunion du CÉ.

13. Levée de l'assemblée

M. Blouin propose la fin de la rencontre et Mme Désormeau, seconde.
Fin de la réunion à 10h20.